

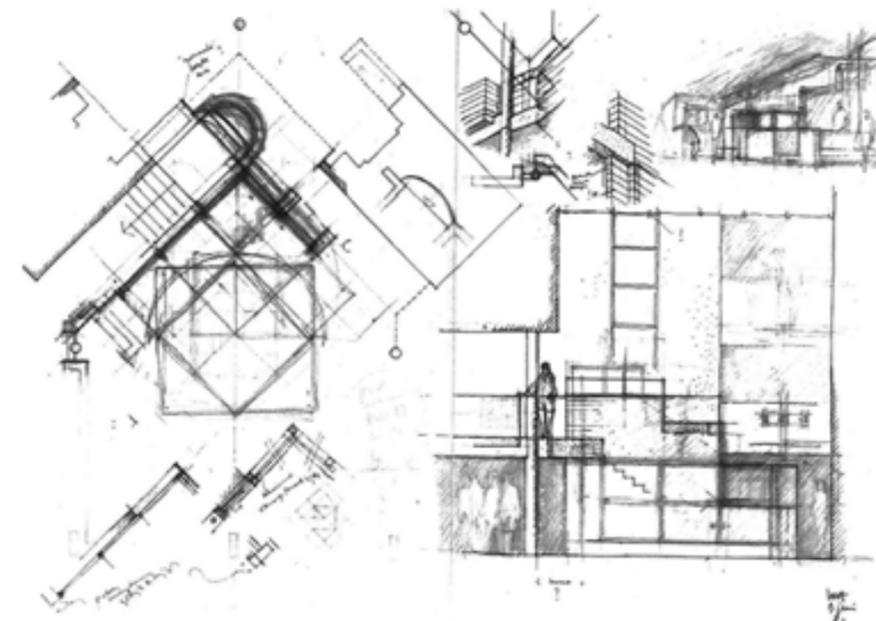


Page de gauche et ci-contre :
Résidence à Almere-Haven,
Amsterdam, Pays-Bas.
H. Hertzberger. (Cf. p. 89).
Photo : Martin Charles.
Dessin de l'architecte.

HABITAT POUR PERSONNES AGÉES

Tandis que l'espérance de vie s'allonge, la longévité sociale est paradoxalement écourtée. En Europe, la « révolution grise », au seul prix du vieillissement, permettra bientôt l'accroissement de la population. Parallèlement, le logement des personnes âgées devient un secteur prépondérant de la construction. Lisette Gaillardot a enquêté. Elle cite des chiffres, énumère les possibilités et signale des solutions réussies.

DOSSIER



MAMY BOOM

PAR LISETTE GAILLARDOT

Bien peu de critères définissent exactement ce qu'est la vieillesse. Le terme même tend à disparaître du vocabulaire tant il est jugé tabou. Pourtant, il faut reconnaître que ce que l'on nomme aujourd'hui pudiquement le 3^e âge, constitue l'un des problèmes fondamentaux de cette fin de siècle. En effet, les 65 ans et plus représentent actuellement 14,5 % de la population française contre 8,5 % en 1901 et ce, compte tenu de la surmortalité masculine, avec une nette prédominance des femmes.

Ce pourcentage devrait, selon les prévisions les plus pessimistes, atteindre des chiffres records dans les deux premières décennies des années 2 000. Cette situation n'est d'ailleurs pas spécifique à la France ; nombre de pays européens s'y trouvent également confrontés. Seulement, faut-il encore connaître la cause réelle de cet afflux de vieux. Pour le démographe, l'analyse est simple : une telle situation n'est pas due, comme on pour-

rait le croire, à l'allongement de la durée moyenne de vie d'un individu ; elle tient plutôt à la diminution de la natalité.

Or, il est vrai qu'en 1984, l'Europe des neuf n'a remplacé ses générations qu'à 75 % ; il lui a manqué près d'un million de nouveaux-nés pour assurer la relève qui eut nécessité 2,1 enfants par femme au lieu de 1,59 actuellement. L'arrivée des pays méditerranéens n'a rien bouleversé de ce côté-là et, à douze, l'Europe n'atteint aujourd'hui qu'1,63 enfant par femme !

Pour ne parler que de l'hexagone, Paul Paillat¹, dans la Revue du Praticien, note qu'en 1985 les jeunes de 0 à 19 ans représentaient à peine 29 % de la population alors que, du côté des 60 ans et plus, on atteignait déjà les 15 %.

En 2 010 enfin, sauf regain de natalité imprévisible, alors que les générations des baby-booms de 1945 et 1964 accéderont à la retraite, la France comptera près de 14 millions d'anciens, avec une proportion d'un homme pour trois femmes.

Une situation paradoxale

Cette société rapidement vieillissante risque de devenir une société bloquée, tant sont lourds les enjeux politico-socio-économiques qu'elle sou-

lève. En fonctionnant sur le cloisonnement rigoureux des âges, il semble parfaitement naturel qu'un contingent d'hommes et de femmes atteignant la soixantaine soit brutalement mis en inactivité. En est-on vieux pour autant ? Alors qu'en raison des progrès scientifiques des dernières décennies, la durée moyenne de vie d'un individu s'est considérablement allongée (80 ans pour les femmes, 75 pour les hommes), paradoxalement sa longévité sociale prend fin prématurément.

En effet, le vieillissement est un processus qui entraîne une diminution des interactions entre les personnes âgées et le reste de la société, cette réduction des échanges s'accompagnant d'un désengagement socio-économique, volontaire ou non : perte du travail, renfermement dans des lieux clos, retour au pays dont parfois l'isolement difficilement imaginable, sont à l'origine d'une exclusion totale.

Il est vrai qu'il y a de quoi s'interroger : actuellement près de 17 % des Japonais (45 % des Japonaises) travaillent encore après 65 ans contre 2 % des Français, pourcentage le plus bas de tous les pays développés. Cette tendance avait d'ailleurs été vivement encouragée par le gouvernement qui pensait trouver ainsi une solution au problème du

chômage des jeunes ; l'orientation actuelle semble vouloir s'inverser devant le gouffre que représente la facture à payer. L'idée actuelle serait de susciter un retour au travail jusqu'à 65 ans et plus...

Un récent rapport du commissariat au Plan montrait comment l'ordonnance sur l'abaissement de l'âge de la retraite ne faisait qu'entériner un état de fait ; beaucoup de salariés quittaient leur entreprise pour cause de restructuration. Et, quelles que soient les décisions politiques à venir, il existe désormais des milliers d'inactifs de 50 à 65 ans dotés d'une expérience sociale et professionnelle inestimable qui fait dire à Xavier Gaullier, chargé de recherches au Cnrs, « qu'il y a là un enjeu social d'importance car, juridiquement, ce ne sont ni des salariés, ni des retraités, encore moins des chômeurs... »

La vie après 60 ans

Comment et où vit-on lorsqu'on atteint ces classes d'âge et que les liens familiaux dus aux nouveaux modes de vie ne constituent que très rarement une alternative aux lieux d'hébergement spécifiques ? Et si le processus de dénatalité se poursuit, qu'advient-il plus tard de ces générations de vieil-

lards qui seront, le temps passant, de plus en plus isolés, pour la simple raison qu'environ le quart d'entre eux n'aura pas eu d'enfants ?

Le problème du quatrième, voire du cinquième âge, dont certains déjà citent des chiffres record, risque donc de créer une situation entièrement nouvelle dont on ne peut guère appréhender les conséquences.

A ce propos, Paul Paillat, dans un numéro spécial de Gérontologie et Société sur le logement remarquable « l'échec humain des modes d'hébergement destinés aux personnes âgées plus ou moins dépendantes. Les limites que rencontrent les familles qui prennent en charge un parent atteint, dit-il, ne doit pas conduire à des programmes pharaoniques qui ne pourront jamais être financés. Nous plaçons pour la souplesse, la modicité des réalisations et, surtout, la prise en compte des facteurs humains ».

Plusieurs constats s'imposent, il est vrai, pour ceux qui doivent appréhender ces problèmes d'hébergement des personnes âgées. D'abord l'importance du fait politique dans les décisions nationales ou locales. Les personnes âgées représentent, ce n'est un secret pour personne, un corps électoral pour lequel les solutions mises en place ne sont

pas toujours exemptes d'arrière-pensées. Par ailleurs, il faut savoir qu'il n'existe pas de caractéristiques globales pour cette vaste catégorie sociale fort hétérogène dont l'enchevêtrement des statuts occulte les véritables données. Du pré-retraité, encore actif et disposant d'un petit capital, aux retraités ordinaires, clientèle assidue des logements-foyers ou des maisons de retraite équipées de certains services, on aboutit ensuite aux vieillards isolés et dépendants, souvent démunis financièrement, qui composent la grosse majorité des bénéficiaires des services à domicile et des maisons de retraite. En bout de chaîne, on trouve les personnes très handicapées (démences séniles, grabatisation) qui relèvent le plus souvent de l'Assistance publique ou d'institutions spécialisées et dont les équipements qui les accueillent font l'objet de consultation publique.

Le maintien à domicile. L'échec ?

Quoiqu'il en soit, toutes les enquêtes réalisées sur le thème de l'hébergement sont unanimes : atteintes ou non d'un quelconque handicap, les personnes âgées préfèrent leur logement, même inconfortable (Dieu sait s'il l'est dans le patrimoine d'avant 1950 et en milieu rural) à des solutions



Château des Rentiers, Paris 13^e. Christian de Portzamparc, architecte. 39 studios F1 bis, 2 F2 en location pour personnes autonomes, bibliothèque, club, discothèque.



L'Alma-gare, Roubaix, Ausia, architectes. Ophlm Communauté urbaine de Lille-Roubaix-Tourcoing, maître d'ouvrage. 68 logements-foyer pour personnes âgées, dans un ensemble comprenant par ailleurs 280 logements collectifs familiaux et 30 maisons individuelles groupées.

Façade du foyer, place des Tilleuls. Plan du quartier : en poché noir, le foyer et les F2 réservés aux personnes âgées, répartis dans le quartier.

collectives, et un soutien à domicile plutôt qu'un placement systématique en institution. Encore faudrait-il que cette solution devienne une réalité incontestable. Malgré un certain nombre d'initiatives réussies et souvent citées en exemple, la formule est loin d'avoir atteint sa vitesse de croisière. Elle est rendue d'autant plus difficile que l'amélioration nécessaire des logements, en cas de semi-dépendance, pose de sérieux problèmes financiers et que, par ailleurs, toute la panoplie des services d'aides à domicile n'a pas toujours l'efficacité souhaitée. L'appel que vient de lancer l'Unassad² dans son rapport « Vers une politique d'aide à domicile » montre que si cette formule reste l'option principale des gouvernements successifs, l'infrastructure technique et financière ne suit pas toujours.

Au contraire, la pluralité des institutions de tutelle, le désengagement de certaines d'entre elles, les aberrations dans les attributions budgétaires semblent avoir progressivement dégradé les différents services de soutien à domicile. Pourtant, contraignant ou pas, satisfaisant ou non, compte tenu des problèmes de solitude qu'une telle solution peut poser à terme, le maintien à domicile n'en constitue pas moins l'une des priorités nationales. Cependant, en milieu rural, la complexité de l'organisation du maintien à domicile due au manque de moyens, de personnel, et des distances à parcourir, oblige les communes à envoyer les plus âgés dans des foyers éloignés de leur village d'origine, provoquant un inévitable déracinement.

Confort et soutien à domicile

Philippe Lafouge, directeur du Bureau d'Aide sociale de la Ville de Paris, y répond à sa manière en privilégiant un maximum de mesures aptes à améliorer le confort des logements ; l'installation avec la participation du Pact³ de 121 ascenseurs financés directement par ses services pour 41 millions de francs, en est une qui résoud, à la grande satisfaction des usagers, le délicat problème de l'accessibilité.

De leur côté, plusieurs associations tentent de régler le problème du soutien à domicile : l'Association de Gérontologie n'en est pas à sa première initiative : elle a mis au point une équipe mobile médicale qu'elle gère directement et qui peut intervenir à la demande auprès des personnes âgées en difficulté. Elle va encore plus loin en concevant, à titre expérimental, un lieu d'accueil destiné à héberger temporairement ou définitivement des personnes âgées du quartier, souvent peu autonomes (moyenne d'âge 85 ans). « Une initiative, explique Pierre Guillet, médecin de l'association, qui tente, en rassemblant une dizaine de personnes d'âge et d'état de santé différents, d'inciter les plus atteints à se reprendre quelque peu en charge. Mais cet appartement, ajoute-t-il, est tout, sauf un lieu terminus. » La démarche rompt, bien évidemment, avec toutes les structures d'accueil traditionnel ; il a fallu reconstruire entièrement les deux premiers niveaux d'un immeuble du 13^e arrondissement de Paris, réalisé par le Logement Français, en chambres indépendantes et locaux collectifs. « Un problème technique doublement difficile à résoudre, ajoute Janine Christiany, l'architecte chargée de cette réalisation, car tout le bâtiment était en voie d'achèvement, ce qui signifiait l'impossibilité de toucher aux murs porteurs et de modifier les cloisons, etc. »

Treize personnes y sont accueillies par une maîtresse de maison assistée de trois aides (y compris deux Tuc) affectées aux travaux ménagers et au gardiennage. Bénéficiaires par ailleurs de tous les services à domicile, les personnes âgées sont incitées à participer à la vie de la maison (courses, repas, etc.). Une initiative quelque peu similaire a été lancée récemment à Knutange, en Moselle, toujours dans le but de favoriser le maintien des personnes

âgées dans leur quartier et au sein de leur environnement familial.

Des nourrices aux logements-soleil

Partout l'imagination des uns et des autres multiplie les formules de soutien : des distributions de repas à domicile, déjà anciennes à Wasquehal dans le Nord, auxquelles les personnes âgées doivent participer en gérant elles-mêmes leur cycle alimentaire, aux villages du Limousin où se mettent en place des structures proches de celles des « nourrices » qui, moyennant des avantages fiscaux, prennent en charge chez elles, les personnes âgées.

En liaison avec les collectivités locales, les organismes HLM se sont également lancés dans la réalisation de petites structures ancrées dans les quartiers. L'Alma-Gare à Roubaix avait, en 1980, intégré dans un programme de rénovation réalisé par l'équipe d'architecture Ausia, dans le cadre houleux d'une participation avec les usagers, un foyer de personnes âgées où il semblerait qu'avec le temps, en raison d'une très grande proximité avec d'autres classes d'âge, un conflit de génération se soit installé.

Plus anonymes, les logements-soleil, répartis dans des groupes d'immeubles traditionnels (à Villeurbanne, réalisés par l'Opac du Rhône), ou intégrés dans des programmes de reconversion comme à Elbeuf par exemple, avec la transformation de la filature Blin et Blin réalisée par l'Opac de la Seine Maritime et les architectes Reichen et Robert, se taillent un beau succès parmi la population valide. Situés généralement au rez-de-chaussée, équipés aux normes handicapés et proches d'équipements sanitaires, ils permettent de maintenir un mode de vie le plus ouvert possible sur l'environnement familial.

L'expérience d'Elbeuf n'est d'ailleurs pas restée sans suite. En plein centre ville, dans le cadre de la rénovation du quartier Zola, la Cnro⁴ vient tout juste, sur ses fonds propres, de transformer une ancienne usine de la fin du siècle dernier en foyers-logements.

Alternative à l'hospitalisation lorsqu'elle n'est pas justifiée, le domicile collectif de Grenoble, réalisé dans le cadre de la réhabilitation d'une cité Hlm dans le quartier de l'Abbaye, concrétise l'idée d'un soutien dans le quartier lorsqu'il n'est plus guère possible au domicile. Avec deux immeubles perpendiculaires, reliés en rez-de-chaussée par l'adjonction d'un petit bâtiment où sont installées les parties communes, huit appartements traditionnels ont été restructurés pour faire place à dix studios directement reliés au local central par un système d'alarme.

Une réalisation de type identique, située à Lille dans le quartier des 400 Maisons, construite par la société de la Communauté urbaine de Lille-Roubaix-Tourcoing et l'association lilloise l'Adepa devait être livrée début 1987. Résultat d'une vaste concertation à l'échelle du quartier, elle devait permettre de faire renaître un système de solidarité et intensifier l'appartenance à une communauté.

Un nouvel art de vivre ?

Le logement-foyer est une autre manière de répondre à la demande de plus en plus insistante des personnes âgées soucieuses de sécurité et de confort. A mi-chemin entre le logement familial et la maison de retraite, la formule, depuis quelques années, semble faire de nombreux adeptes.

Destinés aux 70-75 ans encore valides, ces établissements, comportant de 70 à 80 logements réalisés avec des financements sociaux, assurent des conditions de vie identiques à celles d'un domicile classique. Pas, ou peu, d'équipements collectifs intégrés, mais la possibilité de conjuguer autonomie et relations sociales, sans être pour autant astreints à des modes de vie communautaires.

Le but est d'offrir un lieu de vie banalisé où chacun apporte son mobilier, amène ses animaux domes-

tiques et se sent « chez soi ». Seule prestation spécifique : un service de gardiennage 24 heures sur 24. « Une formule qui permettra à chacun selon Marcel Bou, de l'Arefo⁵, de prolonger la vie normale dans la mesure où chacun est libre de vivre à sa guise, de recevoir des visites, bref de retrouver un véritable art de vivre. » Il sait de quoi il parle, car l'Arefo gère 22 établissements de ce type dont 20 en Ile-de-France et les listes d'attente ne cessent de s'allonger dès lors qu'une résidence est achevée.

Le succès n'est pas moindre à Paris où le bureau d'Aide sociale qui a mis en œuvre une vaste politique de construction de foyers de personnes âgées gère actuellement 63 logements-foyers de ce type et 24 résidences (le terme de résidence impliquant jusqu'ici la présence d'équipements collectifs et un service de soins médicaux).

Leur réussite tient beaucoup à la qualité des prestations architecturales (du moins dans la région parisienne), tant il est vrai qu'on souhaite de plus en plus se débarrasser de toute conception à caractère hospitalier. « Il est indispensable, affirme Philippe Lafouge, qu'un foyer de personnes âgées ne se distingue en rien du contexte environnant, tout bâtiment évoquant une image de médicalisation est à proscrire. »

Contourner les normes

Cette « banalisation » volontaire ne libère pas pour autant la conception architecturale de tous les maux spécifiques des constructions à vocation sociale. Loin s'en faut ; et l'on en revient toujours, pour la plupart des architectes, à l'incontournable problème des normes, des lourdeurs administratives et surtout aux critères de rentabilité qui imposent un « faire avec » quelque peu frustrant.

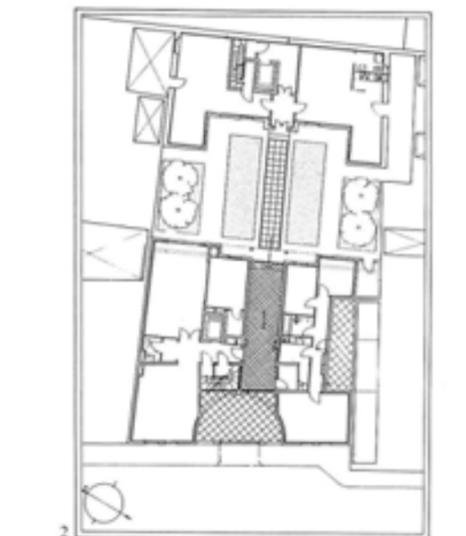
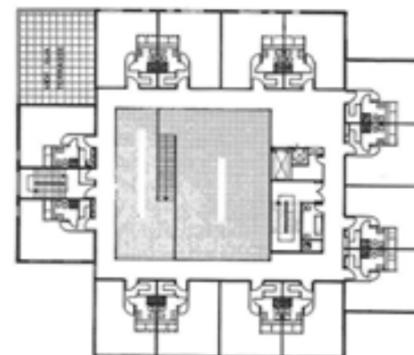
Jean Dubus, architecte d'un ensemble de 20 studios, rue Pelleport à Paris, pose très simplement le problème en terme de rapport façade-intérieur : « La solution de facilité, dit-il, en substance, ce serait d'opter pour la façade ; mais moi j'essaie de contourner ces normes. Avec une pièce de 30 m² maximum destinée à inclure la kitchenette, une chambre et une salle de bain, je m'ingénie à créer un véritable deux pièces. Mais les contraintes sont effectivement très dures ; lorsqu'on étudie les Cos, on s'aperçoit que pour un local commun résidentiel, 8 m² seulement sont disponibles pour chacun ! »

Auteurs d'un subtil travail d'intégration au site, rue Folie-Méricourt, l'équipe Leroy-Feugas n'en insiste pas moins sur l'aspect draconien des critères de gestion et de rentabilité auxquels les confronte la programmation. « Mais pas plus qu'un habitat traditionnel, disent-ils ; alors nous rusons avec les m², introduisons la lumière naturelle, ouvrons sur l'univers urbain quotidien. »

Rien de nouveau donc sous le soleil de ces normes coercitives. Ceux qui, il y a dix ans, construisaient des établissements similaires s'y sont également confrontés et manifestaient à peu près le même penchant pour la transgression. « En créant un jardin zen, dans la cour intérieure¹¹ » explique Christian Hauvette, maître d'œuvre des Portiques à Chatou. Sans être toujours bien compris. « Je ne me suis pas fait que des amis, confie pour sa part Christophe Lukaziewicz, en aménageant ce jardin d'hiver dans un patio couvert. Maintenant, la végétation grignote chaque course et chacun semble s'y plaire. » A Nanterre, il fallait au moins ça !

Mais la qualité architecturale renvoie surtout à la compétence des maîtres d'ouvrages, à la nature de leurs exigences. « La qualité d'une réalisation tient surtout au choix que l'on fait d'un architecte dont on sait à l'avance que telle contrainte de site ou de parcellaire va l'obliger à trouver des volumétries intéressantes », dit Michel Lombardini, Directeur de la Rivp. En d'autres termes, on a l'architecture qu'on mérite.

Dans le privé, agissant pour le compte d'une clientèle plus aisée, (l'équilibre financier oblige à pou-

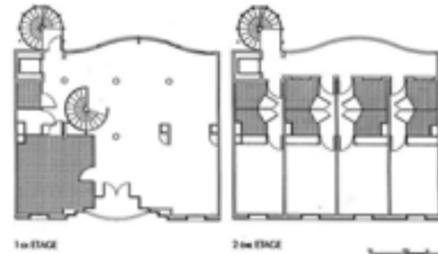
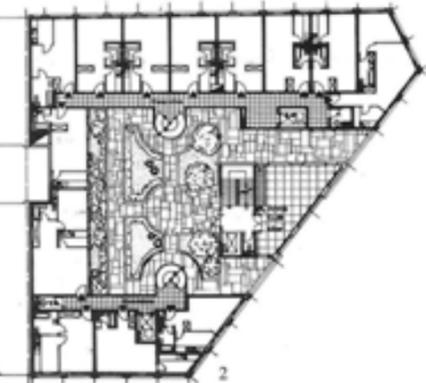


1. Résidence rue Pelleport, Paris 20^e. Jean Dubus, architecte. Rivp, maître d'ouvrage. 32 studios F1 bis, 8 F2, salon de loisirs.

2. Résidence rue de la Folie-Méricourt, Paris 11^e. M. Ferrand, J.P. Feugas, B. Le Roy, architectes. Habitat social français, maître d'ouvrage. 23 logements et réhabilitation d'un immeuble sur cour de 10 logements.

3. 77 studios à Enghien-les-Bains. Christian Hauvette et Benoît Julien, architectes, plan du rez-de-chaussée.

4. Résidence à Nanterre. Christophe Lukaziewicz. 66 studios sur 5 niveaux.



ser jusqu'à 70 à 80 logements), plusieurs promoteurs ont lancé des formules avec services et dépannages-soins : la Cogedim avec ses Hespérides à Saint-Germain-en-Laye ou Marseille ; H. Picot avec les Jardins d'Acadie ; Kaufman and Broad adoptent une formule plus résidente alors que la Capri, filiale de la Caisse des Dépôts, propose avec Symphoniales un droit d'usage et non de propriété, et tandis que l'Uap opte pour la location avec un premier programme à La Défense.

De la nécessité de la programmation

Mode d'hébergement transitoire jusqu'ici, ces logements-foyers sont appelés depuis 1986, et c'est la seconde priorité nationale, à accueillir les personnes dépendantes afin de leur éviter, en cas de handicaps temporaires ou non, le transfert en milieu hospitalier. En se substituant progressivement aux structures classiques, ces établissements devront, quelle que soit la formule adoptée (la réglementation des foyers-logements englobe aussi de toutes petites unités), fournir forcément de nouvelles prestations en matière de conception architecturale ; l'objectif prioritaire étant cette fois d'organiser l'espace en fonction de ces nouvelles données médicales (gros handicaps, incontinences, perte de l'identité, etc. ne nécessitant pas, par ailleurs, un suivi en longs séjours.)

« La nouveauté des problèmes qu'induit désormais la présence de personnes dépendantes ou désorientées pose une fois de plus la nécessité d'une véritable programmation. L'inexpérience de nombreux maîtres d'ouvrage ou maîtres d'œuvre face à cette question risque d'aboutir à de véritables aberrations », explique Gérard Lebihan, chargé de mission à l'Unfohm⁶ et qui travaille actuellement pour le compte de la Direction de la Construction à l'élaboration d'un guide de la programmation.

D'où l'importance du rôle du programmeur, véritable « synthétiseur » des problèmes spécifiques de la maîtrise d'ouvrage du gestionnaire et du vécu de la personne âgée. Une démarche qui justifie qu'une étude réalisée en amont prenne en compte des éléments aussi divers que la nature d'un terrain, l'intégration au site urbain, l'échelle des bâtiments et, par ailleurs, des données plus directement liées à la fonction d'usage (circulation, appareillage spécifique, voire design).

Mais, au-delà de ces modèles stéréotypés d'hébergement collectif, des initiatives souvent modestes, parfois marginales, tentent de remédier à ce transfert des personnes dépendantes vers les moyens ou longs séjours hospitaliers. Réalisées à titre expérimental, elles concentrent leurs efforts sur la prise en compte de facteurs aussi complexes que l'autonomie collective, la solidarité entre résidents, en créant de petites unités au sein d'un appartement réalisé aux normes handicapés.

La formule du Cantou lancée il y a une dizaine d'années à Rueil Malmaison s'adresse ainsi à des personnes âgées valides mais atteintes de déficit mental. L'établissement compte cinq unités de douze personnes et consiste à regrouper les chambres autour d'une salle de séjour centrale. La maîtresse de maison dont le rôle s'apparente à celui de la mère de famille, gère la vie quotidienne de l'unité (Cantou en occitan signifie foyer). Cette notion de mini-structure malgré des problèmes financiers mais aussi de recrutement d'un personnel adéquat semble vouloir se développer. L'Arpad⁷ vient de son côté de lancer une formule similaire en regroupant quatre unités de douze logements sur la commune d'Epinay.

Schéma plus modeste pour les Petits Frères des Pauvres qui ont organisé des mini-foyers Bersabée, disséminés dans divers quartiers de Paris (17^e arrondissement entre autre) et qui s'adressent cette fois à des personnes très âgées et fragiles, mais non grabataires. Cinq salariés assurent une présence constante de jour comme de nuit. La légèreté de ces structures, le faible nombre de résidents, des modes de vie plus « familiaux » per-

mettent mieux que l'habitat traditionnel d'appréhender les problèmes.

D'autres lieux de vie possibles

A l'autre bout de l'échelle sociale, 13 000 personnes âgées séniles ou « désorientées » sont accueillies en moyens et longs séjours hospitaliers gérés par l'Assistance publique. Les conditions d'hébergement au sein de ces structures, dont la conception s'est largement inspirée de l'architecture traditionnelle hospitalière, ne sont pas loin d'évoquer celles des hospices mouroirs qui ont encore récemment défrayé la chronique. Un constat qui a poussé l'Assistance publique, à ouvrir le débat sur le monde grabataire en invitant les architectes français et étrangers à proposer des solutions les plus diverses, voire les plus utopistes.

Alain Gilles, directeur des équipements de l'Assistance publique n'est pas loin d'en attendre un bouleversement total des idées reçues. « L'architecte, s'il ne peut remettre en cause la rigidité d'une programmation, doit pouvoir transcender l'espace, imaginer d'autres lieux possibles. » C'est peut-être beaucoup leur demander ; pourtant l'accueil que de nombreux maîtres d'œuvre ont fait à cet appel d'idée lancé en mars par l'Assistance publique sur le thème « Variations architecturales sur la fin de vie », montre à quel point ils se sont sentis interpellés (600 inscrits). Pour faciliter la réflexion, l'Assistance publique a ouvert tout grand ses portes et favorisé le contact immédiat du personnel, des médecins et des malades eux-mêmes.

Au-delà de cette démarche, malgré ses lourdeurs, l'Assistance publique cherche à changer d'image de marque et tente de s'adapter à des évolutions techniques et psychologiques. « Même si les propositions qui lui sont soumises, explique Gilles Bouchez, évoquant la réhabilitation de l'hôpital Limeil-Brevannes où 50 % des personnes âgées sont atteintes de démence sénile, ne leur paraissent pas toujours concluantes. » Car il n'est pas facile d'assouplir le principe de l'unité de soins normalisés, le recentrement systématique des services, pour pallier le manque chronique de personnel. « Mais pourquoi ces palmiers en fresque sur les murs, monsieur l'architecte ? et ces poissons rouges, la variation des couloirs qui permettent aux chambres d'apparaître comme de petites maisons ? et ce théâtre de verdure ? »...

Un chantier démarre prochainement dans l'hôpital parisien Fernand Vidal. Il s'agit de la transformation de ce complexe hospitalier réalisée par l'équipe Malivel-Séraqui. Ils grefferont sur l'existant des locaux qui serviront de liaison entre les anciens et les nouveaux bâtiments et veulent, à l'intérieur en tout cas, éviter toute image hospitalière. « Les couloirs seront traités comme des rues, dotés de placettes, de points de rencontres, de fontaines, de boutiques. Tous les locaux devront être décloisonnés pour favoriser ainsi le contact des gens âgés et du personnel. Il faut que les personnes âgées, plus que les autres, puissent partout marquer leur territoire. »

Pour que, justement, le dernier souvenir de ces pensionnaires soit le moins possible celui d'un lieu de fin de vie. Parce que lorsqu'on les y enferme, l'ennui et le désespoir très vite les guettent et qu'il est parfois long, très très long, de mourir.

Lisette Gaillardot

1. Foyer Jonquièrre, Paris 17^e. Bourgade et Londinski, architectes. Habitat social français, maître d'ouvrage, 15 logements.

2. Foyer Richard Lenoir, Paris 11^e. Bourgade et Londinski, architectes. Habitat social français, maître d'ouvrage. 63 logements, locaux collectifs.

3. Résidence rue de Gramont, Paris 2^e. Jean-Claude Delorme, architecte. Habitat social français, maître d'ouvrage. 22 logements, espaces communs et restaurant.

4. Institut national d'études démographiques.

5. Union nationale des Associations de soins à domicile.

6. Protection, amélioration, conservation et transformation de l'habitat.

7. Caisse nationale de Retraite des Ouvriers du Bâtiment et des Travaux publics.

8. Association Résidences et Foyers, prestataire de services pour le compte des municipalités et des caisses de retraites proches de l'Oeil.

9. Union nationale des Fédérations d'organismes Hlm.

10. Association Résidences pour personnes âgées dépendantes, proche de l'Oeil.